Image not found or type unknown

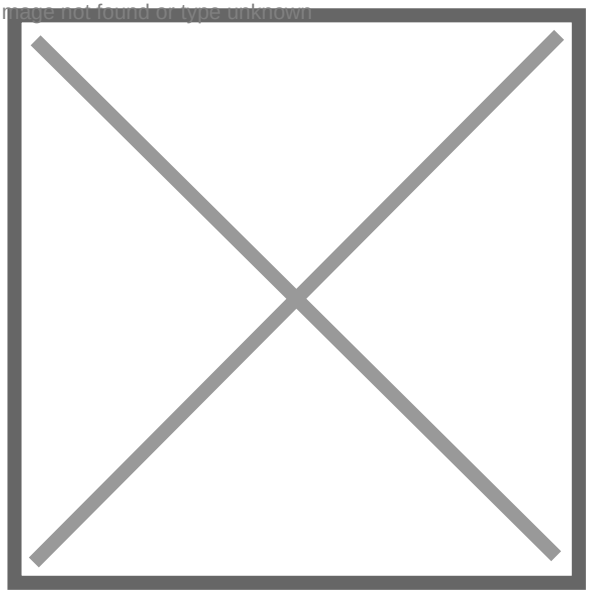

Réserves émises après réception de travaux

Par **vittel13**, le **01/06/2017** à **12:47**

Bonjour,

j'ai émis des réserves lors de la réception de travaux car le plâtrier peintre a mis des plaques de placo "normales" au lieu de plaques de placo hydrofuges. Cependant, sur le document de réserves j'ai juste mis la nature des réserves mais je n'ai pas rempli la colonne "travaux à exécuter". J'ai spécifié par écrit ce jour au platrier peintre que j'effectuais une retenue de 5 % sur les travaux mais celui-ci sur un ton menaçant m'a dit que je n'avais pas le droit et que pour lui les réserves sont levées et qu'il n'y a aucun problème.
je souhaitais donc savoir si je suis dans mon bon droit, et le cas échéant si j'ai une autre alternative pour ce problème de plaques.
merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés